



Communiqué

Bureau Plénier de la LAuRAFoot

Lyon, le 2 mai 2023

Programmation des 2 dernières journées des championnats régionaux de la saison 2022/2023.

Lors de sa réunion du 24/04/2023, le Bureau Plénier de la LAuRAFoot a validé le principe de répartir les matchs entre le samedi et le dimanche (tous les matchs d'une même poule le même jour) pour les 2 derniers week-ends des championnats.

Pour rappel, l'article 30 des RG de la LAuRAFoot dispose que « l'engagement d'un club dans l'un des Championnats de la Ligue comporte pour lui le respect du calendrier fixé par la Commission Compétente. Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. »

Après échanges, le Bureau Plénier

DÉCIDE dans l'intérêt supérieur du football régional afin de sécuriser son calendrier et finaliser la fin de ses championnats 2022/2023 :

- que les rencontres des championnats régionaux R2 A, B et D, U18 R1 A et U18 R2 A B et C des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le samedi à 17h00,
- que les autres rencontres des championnats régionaux seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le samedi à 18h00 en R1 et le dimanche à 15h00 en R2 et R3,
- que les rencontres des autres poules des championnats régionaux jeunes masculins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux seniors féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 15h00,
- que les rencontres des championnats régionaux jeunes féminins des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de ces compétitions, c'est-à-dire le dimanche à 13h00,
- que les rencontres des championnats régionaux Futsal seniors masculins des 2 dernières journées seront programmées comme le prévoit le règlement le samedi à 17h00.

DEMANDE à ses commissions régionales sportives de considérer que tous les matchs d'une même poule se jouent le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end.

Bureau Plénier, 2/05/2023

